



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Tunisie

Question au Gouvernement n° 3220

Texte de la question

SOUTIEN À LA TUNISIE

Mme la présidente. La parole est à M. Michel Ménard, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Michel Ménard. Monsieur le ministre des affaires étrangères, vendredi 9 octobre, l'académie Nobel a attribué le prix Nobel de la paix au quartette menant le dialogue national en Tunisie.

Au-delà des organisations concernées, c'est tout un peuple qui est salué et encouragé. Près de cinq ans après le déclenchement de la révolution de Jasmin, cet élan extraordinaire qui a porté tout un peuple aspirant à la liberté et à la démocratie, ce prix est une récompense bienvenue. Sur tous les bancs de cette assemblée, nous devons nous en féliciter.

Chers collègues, bien plus qu'un aboutissement, ce prix Nobel est un encouragement, un soutien à tout un peuple. Cependant, la nouvelle donne tunisienne est encore fragile, à cause du terrorisme qui a endeuillé ce pays et l'a plongé dans une crise économique préoccupante – chacun a encore en mémoire les attentats de cette année au Bardo et à Sousse. Elle est fragile aussi parce que des forces veulent tourner la page de la démocratie.

Monsieur le ministre, la communauté internationale, l'Europe et la France doivent mesurer le caractère exceptionnel du moment et renforcer leur soutien à cette jeune démocratie. La France prend sa part, comme l'a montré la visite du président Béji Caïd Essebsi en avril dernier à Paris. En matière de développement économique, de tourisme, ou encore de défense, la France soutient la Tunisie dans cette phase de transition. Il faut aller plus loin, notamment pour accompagner la société civile dans ses projets.

Monsieur le ministre, ma question est simple : comment la France mobilise-t-elle ses partenaires européens pour renforcer l'indispensable soutien à la démocratie et au peuple tunisiens ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et sur certains bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères et du développement international.

M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères et du développement international. Monsieur le député, le prix Nobel de la paix a effectivement été attribué aux quatre organisations qui ont conduit le dialogue national en Tunisie. Je suis sûr que chacun, ici, s'accordera à dire que ce prix Nobel est parfaitement mérité. C'est une façon pour nous tous de dire « bravo » au peuple tunisien. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

Vous avez utilisé les termes qu'il faut : c'est une façon de dire à un pays qui souffre et qui a encore récemment

été touché par le terrorisme : « C'est la bonne voie. Vous avez résisté à une série d'excès, vous avez su mener votre chemin. » Le prix Nobel de la paix récompense tout cela.

La France continuera à soutenir la Tunisie démocratique. Nous allons poursuivre le renforcement de notre coopération avec la Tunisie, non seulement sur le plan politique – ce qui est une évidence –, mais aussi sur le plan économique, ainsi qu'en matière sécuritaire – Jean-Yves Le Drian était encore, il y a quelques jours, là-bas. Je rappelle – pour répondre à votre question – que c'est à la demande de la France que la réunion des ministres des affaires étrangères de l'Union européenne qui a eu lieu à la fin du mois de juillet dernier a décidé d'augmenter l'assistance économique et sécuritaire de l'Europe à la Tunisie.

La Tunisie est aujourd'hui dans une phase d'espérance : le prix Nobel de la paix vient le rappeler. Cet espoir doit vivre, avec le soutien de l'Europe en général et de la France en particulier. Je recevrai personnellement, demain soir au Quai d'Orsay, les quatre lauréats du prix Nobel de la paix. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et sur certains bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.)*

Données clés

Auteur : [M. Michel Ménard](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (5^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3220

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 octobre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 octobre 2015](#)